Annoncez vos fêtes

1er Août » Afin de pouvoir annoncer à temps les manifestations qui se dérouleront lors de la fête nationale du 1er Août dans les communes et les quartiers de Fribourg, ainsi que dans la Broye vaudoise et le Pays-d'Enhaut, La Liberté attend tout renseignement utile. Les communes, associations et groupements divers indiqueront avec précision: la date, le lieu, l'heure, les caractéristiques de la manifestation (discours, feux, jeux, concerts, bals, etc.), les prénoms, noms et fonctions des orateurs. Notre rubrique régionale attend ces informations jusqu'au dimanche 19 juillet au plus tard. Nos coordonnées: La Liberté, Rubrique régionale, 1700 Fribourg. E-mail: region@laliberte.ch. » LIB

David Bonny syndic «par souci d'efficacité»

Sarine » La syndique Isabelle Staub Barbey et le vice-syndic David Bonny ont échangé leurs fonctions. Explications.

C'est un mouvement peu usuel au sein d'un exécutif communal. A Prez, la syndique Isabelle Staub Barbey et le vice-syndic David Bonny ont décidé d'échanger leurs fonctions. Cette rocade, avalisée lors d'une récente séance du Conseil communal, sera effective le 1er août (*La Liberté* de lundi). «Il n'y a pas de crise. Il s'agit d'un changement interne», assure David Bonny, qui reprendra notamment les rênes de l'administration communale.

Syndique depuis le 1er janvier 2020 et l'entrée en force de la fusion de Corserey, de Noréaz et de Prez-vers-Noréaz, Isabelle Staub Barbey confirme: «Il n'y a aucune espèce de tension. Il s'agit d'une solution pragmatique, décidée par un souci d'efficacité.» En plus de la syndicature et de la responsabilité de l'administration communale, l'élue est aujourd'hui chargée de l'aménagement du territoire et des constructions. «Concilier toutes ces responsabilités, à côté du travail et de la famille, c'est pas mal pour une milicienne», estime Isabelle Staub Barbey, qui indique avoir été passablement occupée par l'administration communale ces derniers mois en raison de la démission de l'administratrice de la commune au début février. «Nous avons trouvé une personne ad interim, mais le poste reste à repourvoir», précise la syndique.

Ancienne vice-syndique de Noréaz, Isabelle Staub Barbey avait accédé au Conseil communal de Prez lors des élections de novembre 2019. Elle avait montré son intérêt pour la syndicature. «J'avais eu envie de proposer une alternative féminine», expose l'élue, qui avait bénéficié de l'appui de la majorité (féminine) de l'exécutif. «Je ne me rendais pas compte de la charge que représentait l'administration communale dans la fonction de syndic. Le travail est encore plus important pour une commune fusionnée», reconnaît-elle aujourd'hui.

David Bonny et Vincent Gremaud étaient également candidats à la syndicature de Prez. Le dernier nommé, ancien syndic de Prez-vers-Noréaz, avait d'ailleurs démissionné, après n'avoir obtenu que la vice-syndicature de Prez. Contacté, il ne souhaite pas s'exprimer sur cette rocade et indique avoir tourné la page de la politique communale.

Isabelle Staub Barbey assure qu'elle reste motivée par sa fonction de conseillère communale et, donc, de vice-syndique. «Je n'ai pas envie de démissionner. Je reste engagée pour la commune.»

Pour la petite histoire, David Bonny, également député socialiste au Grand Conseil, avait déjà été syndic, en l'occurrence de Prez-vers-Noréaz, de 2003 à 2005. Après avoir quitté la politique communale, il avait fait son retour lors d'une élection complémentaire, en décembre 2017, qui l'avait vu rejoindre l'Exécutif de Prez-vers-Noréaz. Il avait été élu au Conseil communal de Prez en novembre 2019. » THIBAUD GUISAN

L'Office de la circulation lance un *escape game* pour sensibiliser aux dangers de la route



Enigmes à déchiffrer, cadenas récalcitrants et jeux d'adresse attendent les prisonniers du nouvel *escape game* proposé par l'Office de la circulation et l'association Reper. Alain Wicht

S'évader pour mieux conduire

« NICOLAS MARADAN

Fribourg » L'histoire commence comme *Very Bad Trip*, comédie pataude voyant Bradley Cooper et ses amis se réveiller péniblement après un enterrement de vie de garçon forcément foireux en plein Las Vegas. Partout, des verres vides ou des bouteilles d'alcool déjà bien entamées. Et des compagnons de mésaventure qui ne savent pas non plus comment ils sont arrivés là, bloqués devant une porte refusant obstinément de bouger d'un seul centimètre. Ainsi commence l'*escape game* qui ouvrira ses portes demain à la route des Alpes, à Fribourg. Tout y est: les énigmes à déchiffrer, les cadenas récalcitrants et les gadgets les plus farfelus donnant à cette salle d'une quarantaine de mètres carrés des airs de petit fort Boyard.

Pendant une année

Mais ce nouveau jeu d'évasion a une particularité: il est proposé par l'Office de la circulation et de la navigation (OCN) du canton de Fribourg, qui a investi 100 000 francs pour son lancement, en collaboration avec l'association Reper. «Nous proposons beaucoup de cours de sensibilisation. Mais cela reste très formel. Or, il est dur de capter l'attention, notamment des jeunes. Avec l'aide d'un professionnel, nous avons donc mis au point ce concept d'*escape game*», souligne André Demierre, chef du service des mesures administratives et de la prévention au sein de l'office cantonal. Le résultat a été dévoilé hier aux médias.

> «Le but n'est pas de faire la morale»
>
> Pierre-André Singer

Evidemment, il ne s'agit pas ici de lever le secret sur les moyens d'échapper à ce piège infernal. Mais les amateurs du genre, de plus en plus nombreux, risquent de ne pas être déçus. «Le but de cette animation n'est pas de faire la morale. C'est avant tout un jeu qui permet de rappeler à tout le monde et de manière ludique des notions importantes», explique Pierre-André Singer, chef du secteur prévention à l'OCN. Au fil de l'aventure, les participants – entre 3 et 6 sont admis dans la salle – seront notamment confrontés aux effets de l'alcool et autres substances psychotropes sur les aptitudes à la conduite.

«Notre public cible est celui des 18-24 ans, qui paient le plus lourd tribut en matière de morts et de blessés graves sur la route», relève André Demierre, ajoutant: «L'enjeu est que l'on parle le plus souvent possible de sécurité routière. Car, dès qu'on parle de sécurité routière, le risque d'accident diminue.» Le jeu est accessible à tous dès 16 ans, mais les enfants peuvent aussi participer sous la supervision d'un adulte. Le prix est de 5 francs par joueur. L'*escape game*, bilingue, sera ouvert pendant une année au minimum, voire davantage si le succès est au rendez-vous. Dès demain, les courageux auront donc une heure à disposition pour tenter de s'extirper de la fameuse salle et prouver qu'ils sont des conducteurs responsables. Mais l'OCN est beau joueur: les perdants se verront offrir un horaire des bus… »

> Réservations sur www.1700pourmille.ch

Braquage d'une pizzeria

Fribourg » Dans la nuit de samedi à dimanche, à minuit, deux hommes ont braqué une pizzeria au boulevard de Pérolles, selon un communiqué de la Police cantonale fribourgeoise diffusé hier. Alertée, celle-ci a immédiatement dépêché plusieurs patrouilles sur les lieux. Les policiers ont interpellé un auteur présumé à l'intérieur du restaurant. Ce dernier a été maîtrisé par le personnel alors qu'il menaçait de son arme un employé qui se trouvait derrière le comptoir. Son complice a pris la fuite avant l'arrivée des forces de l'ordre.

Le premier suspect a été emmené au poste de police avant d'être placé en arrestation provisoire. Il a reconnu son implication dans le braquage durant l'audition en présence d'un avocat. En ce qui concerne le complice présumé, les investigations ont permis de le localiser chez une connaissance en ville de Fribourg. Interpellé lundi, au lendemain des faits, il a été emmené au poste de police et auditionné lui aussi en présence d'un avocat. Il a admis être impliqué dans cette histoire.

Personne n'a été blessé lors du braquage. L'arme employée était une réplique factice, à s'y méprendre, d'un pistolet comme l'indique le communiqué. Les auteurs présumés, âgés tous deux de 18 ans, ont reconnu avoir planifié ce braquage. Ils ont été incarcérés sur ordre du procureur et seront dénoncés au Ministère public. » TIFFANY TERREAUX

Il détournait les cotisations sociales

Justice » En deux ans, ce patron fribourgeois d'une entreprise de traiteur et de restauration tombée en faillite en 2016 a détourné les cotisations sociales retenues sur les salaires de ses employés, à hauteur de près de 20 000 francs, préférant utiliser ces montants pour ses dépenses personnelles.

Le Ministère public l'a condamné à huitante jours-amende (à 50 fr. le jour, soit 4000 fr.) avec sursis. Il ne s'est pas opposé à cette peine dont la sévérité ne paraît pas excessive. Surtout vue de Palma de Majorque, où il est parti après la faillite de sa société. » AR